



UNE GESTION D'EFFECTIFS CATASTROPHIQUE !!!

Le couperet vient de tomber, la Maison Centrale de Saint-Martin-de-ré retourne dans ses périodes sombres : La CAP de mobilité a rendu son verdict pour le 01^{er} juillet 2026 :

09 postes ouverts, 12 personnels de surveillance PARTENT de Saint-Martin-de-ré.
Seulement 09 personnels de surveillance ARRIVENT à Saint-Martin-de-ré, faute de demandes pour venir sur notre établissement...

= **-12 personnels !!!**

Le bureau local FO Justice Saint-Martin-de-ré informe les hautes sphères Bordelaises et Parisiennes que la MC SMR a perdu 3 de ses collègues cette année (03 décès et non remplacés).

= **-3 personnels !!!**

Le bureau local FO Justice Saint-Martin-de-ré informe les hautes sphères Bordelaises et Parisiennes que la MC SMR va être impactée de 05 départs en retraite !!!

= **- 5 personnels !!!**

Le bureau local FO Justice Saint-Martin-de-ré informe les hautes sphères Bordelaises et Parisiennes que la MC SMR perd 01 personnel pour changement d'orientation de carrière.

= **- 1 personnel !!!**

Soit un total de – 21 personnels !!!

(Sans parler des autres situations...CLM=-1, CLD=-6, dispo=-2, etc...)

Comment travailler correctement dans ces conditions ? Comment travailler en sécurité dans ces conditions ? Comment peut-on avoir les repos nécessaires dans ces conditions ?

Comment travailler en sécurité la nuit dans ces conditions ? Comment avoir des formations dans ces conditions ?

QUE COMPTEZ VOUS FAIRE ?

ATTENDRE UN EVENEMENT GRAVE POUR BOUGER ?

